



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
APPARTEMENT DE TYPE 3 AU 2EME ETAGE DE 58,50 M²
ET CAVE AU SOUS-SOL
VOIRON 38500 – 70 B RUE FAUBOURG SERMORENS

MISE A PRIX : 35 000 €

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 11 FEVRIER 2020 A 14 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilière
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE au Palais de Justice, Place Firmin Gauthier

Visite prévue sur place le mardi 4 février 2020 de 14 heures à 15 heures 30 par le ministère de la SELARL DURAND ERB JACQUIER, Huissiers de Justice à GRENOBLE

DESIGNATION

Sur la Commune de VOIRON (38500), 70 B rue Faubourg Sermorens, dans un ensemble immobilier cadastré AH 335 devenue après division AH 801 à 802, et plus particulièrement la parcelle AH 801 et les lots 3 et 7.

Un acte de division de parcelles a été reçu le 7 mai 2003 par Maître GASS, notaire à SAINT MARCELLIN (38), publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 2 le 19 juin 2003, 3804P02, volume 2003 P n° 3948.

Un état descriptif de division a été reçu le 31 octobre 2006 par Maître GASS, notaire à SAINT MARCELLIN (38), publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 2 le 8 décembre 2006, 3804P02, volume 2006 P 98003.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière près le Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE le 1^{er} juillet 2019.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3 500 €

Soit 10 % du montant de la mise à prix par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat
www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.